



C/2024/2279

2.4.2024

Pourvoi formé le 2 novembre 2023 par Okan Balaban contre l'ordonnance du Tribunal (huitième chambre) rendue le 23 août 2023 dans l'affaire T-13/23, Balaban/EUIPO

(Affaire C-651/23 P)

(C/2024/2279)

Langue de la procédure: l'allemand

Parties

Partie requérante: Okan Balaban (représentant: T. Schaaf, avocat)

Autre partie à la procédure: Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO) et Shenzhen Stahlwerk Welding Technology Co. Ltd

Par ordonnance du 19 février 2024, la Cour (chambre d'admission des pourvois) a rejeté la demande d'admission du pourvoi et a condamné le requérant à supporter ses propres dépens.